

CHAMPIONNAT DRÔME ARDECHE D'AVIRON 2017 Manche 2

le dimanche 20 novembre 2016

Base Fenestrier
26100 Romans sur Isère

AVANT-PROGRAMME

1/ Règlement de la course

- Code des courses de la FFA.
- Parcours en ligne dans le sens du courant sauf J14.
- Distance: de 500m à 3000m selon catégorie
- Départs non tenus

2/ Embarcations

- Voir ordre et type des épreuves dans le tableau ci dessous :

Matin

n°	Dénomination		Distance	n° serveur FFA
1	J14 8x+	Huit de couple avec barreur Jeune J14	3000 m	1,2,3
2	J14 4x+	Quatre de couple avec barreur Jeune J14	3000 m	4,5,6
3	J14 4Yx+	Yolette de couple avec barreur Jeune J14	3000 m	7,8,9
4	SF2x	Deux de couple Senior Femme	1500 m	10
5	J16F2x	Deux de couple Junior J16 Femme	1500 m	11
6	J18F2x	Deux de couple Junior J18 Femme	1500 m	12
7	J16F2-	Deux de pointe sans barreur Junior J16 Femme	1500 m	13
8	J18F2-	Deux de pointe sans barreur Junior J18 Femme	1500 m	14
9	SH1x	Skiff Senior Homme	1500 m	15
10	J16H1x	Skiff Junior J16 Homme	1500 m	16
11	J18H1x	Skiff Junior J18 Homme	1500 m	17
12	J18H4x	Quatre de couple sans barreur Junior J18 Homme	1500 m	18
13	J18H4+	Quatre de pointe avec barreur Junior J18 Homme	1500 m	19
14	V 2Cx 28	Canoë double Vétéran	1000 m	20,21,22
15	V 2x	Deux de couple Vétéran	1000 m	23,24,25
16	SF4x	Quatre de couple sans barreur Senior Femme	1000 m	26
17	J12 4Yx+	Yolette de couple avec barreur Jeune J12	500 m	27,28,29

Après-midi

n°		Dénomination	Distance	n° serveur FFA
18	4Yx+ DEB	Yolette de couple avec barreur Junior J18 DEB	500 m	30
19	J14 4x+ Sprint	Quatre de couple avec barreur Jeune J14	500 m	31,32,33
20	SH2x	Deux de couple Senior Homme	1500 m	34
21	J16H2x	Deux de couple Junior J16 Homme	1500 m	35
22	J18H2x	Deux de couple Junior J18 Homme	1500 m	36
23	J16H2-	Deux de pointe sans barreur Junior J16 Homme	1500 m	37
24	J18H2-	Deux de pointe sans barreur Junior J18 Homme	1500 m	38
25	SF1x	Skiff Senior Femme	1500 m	39
26	J16F1x	Skiff Junior J16 Femme	1500 m	40
27	J18F1x	Skiff Junior J18 Femme	1500 m	41
28	J18F4x	Quatre de couple sans barreur Junior J18 Femme	1500 m	42
29	V 4Yx+ Loisir	Yolette de couple avec barreur Vétéran Loisir	1000 m	43,44,45
30	VH4x	Quatre de couple sans barreur Vétéran	1000 m	46,47,48
31	SH8+	Huit de pointe avec barreur Senior Homme	1000 m	49

3/ Réunion des délégués

Elle aura lieu le dimanche 20 novembre 2016 à 9 heures dans les locaux du club.

4/ Engagements

- Réservés aux rameurs en possession de la licence FFA 2017, à jour de leurs certificats médicaux.
- Les inscriptions sont à réaliser sur le serveur fédéral (<http://www.clubaviron.net/>) entre le Vendredi 28 octobre 2016 à 8 heures et le Jeudi 17 novembre 2016 à minuit.
- Les inscriptions pour la course 30 4YX+ DEB sont à réaliser par courriel à ecrire@aviron2607.fr à l'aide du modèle joint. Ceci dans les mêmes délais que les autres épreuves.
- Les courses mixtes sont réservées aux équipages ayant le même nombre de rameurs de chaque genre, le cas échéant un équipage ayant au moins un homme doit courir dans une course masculine.
- Si votre équipage n'est pas complet vous pouvez tout de même l'inscrire en laissant vide les places manquantes. Si vous avez déjà prévu votre mixte avec d'autres clubs merci d'inscrire chacun de votre côté votre équipage incomplet et de nous informer pour que nous opérons la fusion. Si votre équipage est réellement incomplet, et que d'autres sont dans ce cas là nous effectuerons la fusion côté comité (pour les courses n°1 à 9 ce sera sans concertation des clubs - ajustement possible lors de la réunion des délégués).

Attention : toutes les inscriptions qui ne seront pas sur le modèle joint ne seront pas prises en compte.

5 / Tirage au sort - programme

- Le tirage au sort aura lieu le Le tirage au sort aura lieu le jeudi 17 novembre 2016.
- Le programme sera disponible sur le site internet du comité Drôme Ardèche d'Aviron à partir du vendredi 18 novembre 2016. Il ne sera pas distribué aux clubs.

6/ Classements, résultats

- Un classement à la place sera effectué pour chacune des courses. En cas de courses à plusieurs manches, un classement au temps sera effectué.
- Les résultats seront affichés à la base nautique, diffusés par courriel aux clubs participants et disponibles sur le site Internet du comité Drôme Ardèche d'Aviron.

7/ Remise des prix

Elle sera effectuée en fin de chaque demi journée. Une médaille pour les premiers de chaque course, sauf course n°27, 28 et 29 J12M4Yx+, une médaille pour chaque participant.

8/ Horaires des courses

- Le matin, début des courses à 10 heures puis toutes les 6 minutes.
- L'après-midi début des courses à 14 heures puis toutes les 6 minutes.

Le comité Drôme Ardèche d'Aviron se réserve le droit de regrouper des courses et de modifier les horaires suivant le nombre d'engagés.

9/ Sécurité

Elle sera assurée pendant les horaires de compétition sur l'eau par le comité Drôme Ardèche d'Aviron avec l'aide à terre d'une antenne de l'UNASS.

10/ Championnat Jeune

- Les courses n°1 à 9 comptent comme épreuves longue distance inscrites au championnat jeune. Pour rappel : chaque jeune doit avoir participé à au moins une épreuve longue distance en automne ET une épreuve longue distance en hiver pour pouvoir s'inscrire au championnat national.
- Les courses se dérouleront sur 3000 m avec un virage au piquet à mi-course (2x1500m)
- Les mixtes de club sont autorisées.